

Savign'infos 2021

31 Aout 2021

Mairie de Savigny le Sec

Sous la présidence de STAIGER Jean-Michel (maire)

Présents :

BENINCA Catherine
DEMOUGEOT Sylvie
DOUVIER Jean-Christian
GREBILLE Pierre-Jean
MARQUIE-JACQUIN Aurore
MUNAROLO Catherine
PELLICIOLI Joachim
PORCHERET Gérard
ROGER Jean-François
de SAINT-ALBIN Philippe
SICCARDI Martine
SUDRE Julie
THOUVENIN Hélène
ROGER Jean-François

Absents excusés :

Marie-Françoise SAUVAIN pouvoir donné à Catherine MUNAROLO

Secrétaire de séance : Martine SICCARDI



Projets

Lancement conseil consultation appels d'offres travaux résidences seniors



Le permis de construire a été déposé le 10 Aout 2021. Le délai d'instruction est d'environ 5 mois afin d'obtenir l'avis favorable du service de défense incendie et d'accès aux handicapés.

Afin de pouvoir déposer différentes demandes de subventions, avant le 15 février 2022, il est indispensable que les marchés de travaux soient signés au préalable. Le lancement de la consultation doit être déposé fin octobre afin que nous recevions les réponses début décembre. L'analyse des offres pourra ainsi avoir lieu puis la négociation des prix devra être arrêtée fin janvier.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Aggrandissement aire de jeux des enfants

Le montant des subventions obtenues est moins important que celui qui a été sollicité. Deux entreprises ont été consultées VOGUENATURE et AJ3M pour remettre une offre qui correspond au budget envisagé.



Un seul devis a été reçu, le projet doit être approfondi pour trouver des économies. Une décision sera prise prochainement, après étude de ces devis.

Consultation maîtrise œuvre aménagement mairie



Depuis plusieurs années, la municipalité a envisagé de rendre accessible la mairie aux personnes handicapées. Des travaux sont nécessaires pour ramener tous les services au rez-de-chaussée. Le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) devrait intégrer, au cours de l'année 2022, dans le nouveau bâtiment actuellement en construction par la communauté de communes.

Afin que les travaux puissent débuter dès que les locaux seront libérés, il est nécessaire de retenir prochainement un maître d'œuvre pour définir et coordonner ceux-ci.

Le Conseil Municipal y est favorable.

Gestion courante

Renouvellement contrat travail d'agents communaux



Les contrats de travail des deux ATSEM, Mesdames HERVEY et QUILLIEN ont été renouvelés pour 1 an.

Cette décision est approuvée par le Conseil Municipal.

Achat défibrillateur

Le défibrillateur de la commune se trouve actuellement chez le médecin du village, Mme MOLLE. De nombreuses personnes ne le savent pas. Étant donné que ces appareils ne font pas l'objet de vandalisme, il est envisagé de l'installer au centre du village. Afin de respecter les normes en vigueur, il est conseillé d'installer des défibrillateurs dans les ERP (Établissement Recevant du Public) de catégorie 3. La salle des fêtes étant concernée, un achat s'impose pour ce lieu.



Le Conseil Municipal est favorable à cet achat.

Affouages 2021/2023



C'est la coupe N°13 qui sera délivrée. Seule la partie plate sera exploitée. Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 30 septembre. Le prix reste fixé à 5 € le stère, l'exploitation devra être terminée fin avril 2023. De nouveaux garants ont été désignés, il s'agit de Mrs Gilles CHAGNOT, Pierre-Jean GREBILLE et Gérard PORCHERET. Une coupe complète est faite tous les quatre ans. L'ONF (Office National des Forêts) demande d'actualiser le plan de gestion. L'exploitation d'une coupe doit être décalée, et une délibération doit être prise.

Le Conseil Municipal accepte ces conditions.

Travaux

Lotissement clos des vergers

L'entreprise COLAS a commencé les travaux de voirie qui étaient programmés début septembre. La mise en place des revêtements des chaussées en enrobés est prévue le mardi 21 septembre. Au cours de cette journée, l'accès des véhicules sera interdit. L'éclairage public fonctionne depuis mi-juillet. Deux lampadaires supplémentaires ont été installés. Le dernier devis datant d'octobre 2020 s'élevait à 26351,70 €, il a été actualisé et se monte désormais à 28377,50 €. Une délibération du Conseil Municipal doit donc être prise pour accepter ce nouveau devis.



Celui-ci se prononce favorablement, à l'unanimité, pour cette modification.

Décision enfouissement des réseaux électriques route d'Is-sur-Tille



La commune, lors du lancement du lotissement le Clos des Vergers en 2018, avait sollicité le syndicat intercommunal d'électrification qui assure la compétence en lieu et place des communes pour assurer l'enfouissement de la ligne électrique le long de la route d'Is-sur-tille. Les travaux, d'une longueur d'environ 250 mètres, ont été estimés à environ 70 000 €. Les membres du bureau du SICECO ont décidé une modification d'intervention. Ils nous annoncent maintenant que le reste à charge de la collectivité s'élèvera à environ à 150 000 € plus 5 000 € en frais d'étude. Vu l'écart de prix, monsieur le Maire se charge de rencontrer les responsables pour en discuter.

La décision est reportée.

CLSH

La construction de ce bâtiment par la communauté de communes a pris du retard, mais la charpente et la toiture-terrasse devraient être terminées en septembre.

L'ouverture devrait avoir lieu en 2022.

Déchetterie

Les travaux continuent, ils devraient être terminés à la mi-septembre. La butte va être reformée et des arbres y seront plantés.

Salle des fêtes

Les lampes ont été remplacées par un éclairage LED, qui offre un confort d'allumage instantané et une consommation réduite.

Zone de rencontre



Une zone de rencontre expérimentale a été matérialisée sur le dessus de la Mare, au niveau de l'aire de loisirs et de sports, afin de limiter la vitesse des véhicules. Comme le prévoit la loi, une zone de rencontre est une section de voies affectées à la circulation de tous les usagers : piétons, vélos, trottinettes, voitures, véhicules agricoles.... C'est un espace public où la vie locale est développée et prépondérante.

L'article R110-2 du Code de la route stipule que **les piétons sont prioritaires dans les zones de rencontre par rapport aux autres véhicules**. Ils peuvent ainsi circuler librement sur la chaussée, même si des trottoirs existent.

La circulation reste autorisée aux véhicules motorisés, à condition de respecter la limitation de vitesse fixée à 20km/h. Des chicanes mobiles ont été mises en place à titre expérimental. Les véhicules qui montent sont prioritaires.

Voirie

La réfection du chemin d'Epagny et des entrées des chemins de contournement va être réalisée au cours de la semaine prochaine. L'entreprise Colas chargée des travaux n'a pas pu respecter les dates d'intervention prévues en juin dernier.

Élagage

Une entreprise d'Epagny taillera certains arbres de la place et aux abords des jeux.

Informations

Écoles

Les effectifs de l'école primaire ayant augmenté pour atteindre 83 enfants à la rentrée, la classe d'Epagny a été réouverte pour une classe de CE2 qui comptera 18 élèves. Les effectifs de la maternelle sont de 48 élèves.

Pourquoi ce fonctionnement ? La municipalité d'Epagny a souhaité, au début des années 2000, que les enfants de la commune ne soient plus scolarisés à Marsannay-le-Bois, mais à Savigny-le-Sec. Un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) a été créé, ce qui a permis le fonctionnement de 3 classes. Il a été convenu entre les municipalités d'Epagny et Savigny-le-Sec que si les effectifs augmentaient, une quatrième classe pourrait être ouverte à Epagny. En fonction de la fluctuation des effectifs au cours de ces vingt dernières années la classe d'Epagny a été rouverte plusieurs fois pour une ou deux années.

Sans l'apport des enfants d'Epagny, il n'y aurait, à Savigny-le-Sec, qu'une seule classe maternelle et deux classes élémentaires avec des niveaux triples et des effectifs élevés.

Sans l'apport des enfants d'Epagny, il n'y aurait, à Savigny-le-Sec, qu'une seule classe maternelle et deux classes élémentaires avec des niveaux triples et des effectifs élevés.

Depuis fin juin, on savait que le nombre des élèves en élémentaire allait dépasser les 80 à la rentrée de septembre. Des démarches conjointes des municipalités et des écoles ont été à l'origine de l'ouverture d'une quatrième classe qui fonctionnera comme prévu à Epagny.

L'école élémentaire comptera quatre classes avec une classe composée uniquement d'élèves en CP et une autre classe, celle d'Epagny d'élèves en CE 2 (18).

Ce fonctionnement présente des avantages. Les effectifs par classe ne sont pas trop importants, niveau unique pour 2 classes et double niveau pour 2 autres. Meilleures conditions de travail pour les enseignants qui pourront consacrer



plus de temps individuellement aux enfants. La directrice, pour assurer ses fonctions, bénéficiera d'une journée de décharge...

Les élèves qui ont été scolarisés à Epagny et leurs parents ont tous apprécié leur année scolaire qui a consolidé leurs relations en profitant d'une petite structure.

Gestion de l'église

Actuellement Mme CHAUME étant indisponible, M. MONNOT assure le service d'ouverture et de fermeture journalière des portes de l'église. Nous remercions M. MONNOT de s'être proposé spontanément.

Vie citoyenne

Des soirées tardives et bruyantes ont eu lieu cet été et ont fortement perturbé le voisinage. Tout le monde peut accepter une fête familiale occasionnellement dans une certaine limite de bruit et d'heure, mais ce n'est pas tolérable que certaines perdurent à l'extérieur jusqu'au petit matin. Dans certains cas, la gendarmerie est intervenue.

Des aboiements incessants de chiens sont une vraie nuisance pour les voisins. Merci de faire le nécessaire pour éviter ce problème.

Les haies ont beaucoup poussé. Certaines débordent sur l'espace public à tel point que des branches frottent la carrosserie des camions et des bus. Rappel : les haies doivent être taillées à la limite des propriétés privées. Il en est de même entre propriétés privées voisines.

Prolifération de chats

De nombreux chats, sans propriétaire, divaguent dans le village et se reproduisent en nombre. Des habitants ont retrouvé au retour de leurs vacances 2 portées pour un total de 9 chatons. Plusieurs ont pu être adoptés, mais il en reste encore trois noirs. Si vous êtes intéressés, faites-le savoir. Une des chattes a pu être capturée, elle a été stérilisée aux frais de la collectivité. Il est nécessaire de lutter contre la multiplication de ces chats errants qui sont de gros prédateurs des oiseaux et qui peuvent être porteurs de maladies.



Club de l'amitié

Le club, qui se réunit habituellement tous les jeudis de 14h30 à 18 h avait dû interrompre ses activités par suite de l'épidémie de COVID 19. Les activités reprendront à partir du jeudi 16 septembre à la salle du foot avec le pass-sanitaire obligatoire. Messieurs et Mesdames, n'hésitez pas à venir nous rejoindre afin de passer un après-midi très convivial.

Manifestations et activités

Cérémonie du bois de Norges

Cette cérémonie organisée par l'association « Histoire et résistance » s'est tenue le dimanche 22 Aout en présence de plusieurs personnalités politiques, de nombreux porte-drapeaux et d'habitants.

Vide-greniers

Le vide-greniers, organisé par « Savigny en fête » a eu lieu le dimanche 5 septembre. De nombreux exposants étaient présents et des milliers de visiteurs sont venus.

Marché



Un nouveau commerçant de fruits et légumes fait un essai et vient jusqu' au 15 septembre. S'il juge son chiffre d'affaires insuffisant, il ne poursuivra pas sa présence. Vous retrouverez régulièrement le boucher/charcutier (également le mercredi matin), boulanger/pâtissier, fromages et œufs, fromages de chèvre, produits locaux...

Tous les commerçants se sont engagés à être présents à partir de 10 h jusqu'à 12h30. Samedi 11 septembre, pour la convivialité, un verre vous sera offert par le Comité des fêtes.

SOCALCOR

Les responsables de cette société réunissent un CLCS (Comité Local de Concertation et de Suivi) le 22 septembre à 17h. Les habitants intéressés peuvent y participer (nombre de place limité, inscription obligatoire).

Nettoyons la nature

Cette manifestation proposée par la commission « Environnement » aura lieu le samedi 25 septembre en fin d'après-midi (son but étant de parcourir les rues du village en ramassant les déchets) et sera suivie par notre « apéritif de rentrée » organisé par le Comité des fêtes. Il se déroulera sous la halle. Nous vous donnerons plus d'informations la semaine qui précèdera l'évènement.

A la découverte des oiseaux

Pour répondre à la demande de quelques habitants, une matinée découverte (un samedi d'octobre, date à fixer) sera consacrée à l'observation des oiseaux de notre territoire. Elle sera animée par un responsable de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de la Région Bourgogne/Franche-Comté.

Par ailleurs, la commune a demandé de participer pour l'année 2022 à l'inventaire de la biodiversité communale.

Il permet d'élaborer gratuitement un inventaire de la faune qui vit sur le territoire de la commune (oiseaux, mammifères, vertébrés...), ceci en collaboration avec les habitants, facteur indispensable à la réussite du projet.

La démarche se déroule en trois étapes :

- ▶ Présentation du projet par l'intermédiaire d'une réunion publique. À cette occasion, des formulaires d'observation peuvent être remis aux habitants,
- ▶ Réalisation des inventaires par la LPO et les habitants. Au moins un ornithologue professionnel parcourra la commune afin de dresser l'inventaire de la biodiversité et des oiseaux en particulier. Une ou plusieurs sorties de découverte pourront être proposées aux habitants,
- ▶ L'étape finale consistera en une réunion afin d'établir un bilan des actions entreprises lors de cette enquête participative. Une plaquette illustrant la biodiversité de la commune prospectée sera alors remise aux élus et aux habitants ayant participé à l'enquête.

Conseil municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu jeudi 23 septembre à 20h.